

Loi sur le travail: la mobilisation s'amplifie

PAR RACHIDA EL AZZOUZI, MATHILDE GOANEC, CHRISTOPHE GUEUGNEAU, DAN ISRAEL, KALIDOU SY ET FAÏZA ZEROUALA
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 1 AVRIL 2016

Bien décidés à empêcher le gouvernement de présenter son projet de loi sur le travail au Parlement, des manifestants ont défilé partout en France pour demander le retrait du texte. Selon les organisateurs, plus d'un million de syndicalistes, étudiants et simples citoyens se sont déplacés. Ils donnent déjà rendez-vous les 5 et 9 avril pour de nouveaux défilés.

« *Le temps est pourri, et la loi travail aussi !* » Scandé à pleins poumons par quelques dizaines de manifestants, drapeau du mouvement des Jeunes communistes en main, le slogan s'élève alors que l'averse qui accompagne les manifestants parisiens depuis le milieu de la journée se mue petit à petit en déluge. Quelques mètres derrière, Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO, ouvre le carré de tête officiel de la manifestation cheveux trempés, aux côtés d'un Philippe Martinez, patron de la CGT, engoncé dans une capuche. Et derrière eux, des milliers et des milliers de personnes ont parcouru l'Est parisien pour cette mobilisation prévue par les syndicats depuis plusieurs semaines, et à laquelle tous les opposants à la loi sur le travail se sont invités.

Sur le boulevard de l'Hôpital, à Paris. © D.I.

Un aperçu du rassemblement à Montpellier. © Jean Suignard

Des manifestants CGT, boulevard de l'Hôpital à Paris © D.I.

Des manifestants CGT, boulevard de l'Hôpital à Paris © D.I.

[[lire_aussi]]

Malgré le mauvais temps parisien, le cortège a réuni entre 26 000 et 28 000 personnes selon la police, c'est-à-dire autant que pour **la première grande manifestation** du 9 mars, et bien plus que celles **du 17 mars et du 24 mars**. Les syndicats voient plus grand : selon leurs décomptes, les manifestants parisiens étaient 100 000. Mais au fond, ce débat

importe peu : même en se basant seulement sur les chiffres de la police, la mobilisation totale en France est en hausse par rapport au 9 mars, **selon le calcul du Monde**.

Les policiers ont compté 20 000 manifestants à Toulouse, 12 000 à Nantes, 11 200 à Marseille, 10 000 à Bordeaux et à Rennes, 7 000 à Grenoble, au Havre et à Montpellier, 6 000 à Rouen, 5 500 à Saint-Nazaire ou encore 5 000 à Clermont-Ferrand. À chaque fois, les organisateurs revendiquent bien sûr plus de monde sur place. En tout, 1,2 million de personnes selon la CGT et FO. La CGT annonce d'ailleurs les prochaines manifestations pour les mercredi 5 et samedi 9 avril, « *jusqu'au retrait* » du texte.

Un aperçu du rassemblement à Montpellier. © Jean Suignard

Des manifestants CGT, boulevard de l'Hôpital à Paris © D.I.

Un retrait qui n'est pour l'heure pas du tout envisagé par l'exécutif. Lequel **avait prévenu** : les défilés du jour ne l'ébranleraient pas, puisqu'il estime avoir déjà accédé à **une partie des demandes** des opposants au projet de loi. Et le premier ministre a confirmé cette position dans l'après-midi, lors des questions au gouvernement au Sénat, où il a dit « *assumer ses différences* » avec les manifestants, CGT et FO en tête. « *C'est, on le voit bien, une discussion qui traverse les partenaires sociaux et les formations politiques, donc j'assume, assumez cette différence sur cette vision qui est la nôtre de la démocratie sociale* », a affirmé Manuel Valls, répondant à la sénatrice communiste Éliane Assassi qui réclame le retrait du texte. À cette occasion, les sénateurs communistes se sont levés pendant la question en brandissant des pancartes rouges clamant : « *Loi Travail, non merci. Retrait.* »

À ces débats policés faisaient écho les slogans lancés dans les rues de Paris par de jeunes voix fort remontées : « *La loi travail, c'est marche ou crève. Qu'est-ce qu'on lui répond ? Grève ! Grève ! Grève !* » ; « *Hollande, Valls et Macron, on ne sera jamais de la chair à patrons !* »

À 15 h 45, alors que les premiers rangs du cortège parisien atteignent leur destination, les derniers n'ont pas encore quitté la place d'Italie, lieu de départ de la

manifestation. Et le boulevard de l'Hôpital, qui s'étend sur 1,5 kilomètre à partir de la place d'Italie, est bondé sur toute sa longueur. Dans le cortège, on trouve en masse les bataillons de la CGT et de FO, appuyés par des représentants de Solidaires, et de nombreux groupes de lycéens et d'étudiants motivés. Ils sont tous devancés, devant même le carré de tête, par des dizaines de jeunes « autonomes » mêlés à des étudiants et des lycéens.

Des manifestants CGT, boulevard de l'Hôpital à Paris © D.I.

Tout au long du parcours, les gendarmes mobiles étaient présents en nombre imposant. Ils ont essayé des moments de forte tension avec ces jeunes en tête du cortège, et ce sont leurs boucliers, brandis pour se protéger des divers projectiles volant régulièrement en leur direction, qui ont de fait régulé la vitesse du défilé pendant une bonne partie du cortège. Comme partout en France, les heurts avec les manifestants se sont multipliés (*lire ici notre article*).

« On est venus tout seuls, sans syndicat »

Le cortège parisien avait pourtant eu du mal à s'ébranler. À 13 h 45, un quart d'heure après le rendez-vous fixé, la pluie semblait avoir calmé les ardeurs, dans une ambiance plutôt morose. Mais les manifestants ont continué à affluer, d'un peu partout en région parisienne. Les femmes de chambre de l'hôtel Campanile de la tour Eiffel, en grève depuis deux semaines, s'étaient par exemple donné rendez-vous porte d'Italie, en bordure du périphérique, appuyées par des collègues d'autres enseignes. La trentaine de salariés a même tenté de convaincre les travailleurs d'un autre Campanile de les rejoindre, au son de « *l'esclavage, c'est fini !* ». Sans succès. « *Elles ont peur de leur patron* », estime « Madame Silla », venue en renfort de l'hôtel Hyatt.

Les conséquences potentielles de la loi sur le travail pour le délégué syndical Mohammed Ouamaouche, l'un des leaders du petit cortège, sont évidentes. « *Avec les attentats, il y a eu moins de monde dans les hôtels, c'est clair. L'employeur pourrait donc tout à fait justifier d'une baisse momentanée de l'activité pour mettre les indésirables dehors. Moi ça va, je suis*

protégé par l'inspection du travail mais les femmes de ménage, dont certaines ne savent pas lire, comment on va empêcher ça ? » Pour ces employées d'un sous-traitant de la chaîne d'hôtels Campanile, l'employeur flirte déjà avec la loi : « *Nous avons des contrats de 4 h par jour mais on fait 6, 7, 8 heures parfois*, raconte l'une d'entre elles, au bout de la banderole. *Et on n'est pas payées pour ça. Je gagne 1 000 euros par mois.* »

À l'approche de la place d'Italie, des hospitaliers se rangent derrière les femmes de chambre. Tous rejoignent la bande des « *instits en colère* », qui ont soigné leur banderole, à grand renfort de crayon de couleurs. Des anonymes s'agrègent, comme cette bande de trois amis techniciens chez GRDF (réseau de distribution de gaz), sans drapeaux ni sigles collés au manteau mouillé. « *On est venus tout seuls, sans syndicat, car on se sent concernés par cette loi, sur des sujets bien précis, comme le paiement des heures supplémentaires ou la révision du régime d'astreinte* », dit l'un d'entre eux. Son collègue, qui manifeste pour la première fois de sa vie, acquiesce : « *On s'est informés par nous-mêmes sur internet, et même si parfois les syndicats caricaturent un peu, le cœur de ce projet ne me convient pas du tout, et me fait peur, pour moi et mes enfants.* »

Claire, avec d'autres militantes de la JOC © Mathilde Goanec

Place d'Italie, 31 mars 2016 © Rachida EL Azzouzi

« *Ceux qui sont ici représentent pas mal de jeunes travailleurs précaires et pour tous ceux-là, c'est pas évident de se mobiliser, ni de poser un jour de grève* », raconte Claire, secrétaire nationale de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). « *Moi je crois au dialogue social, au syndicalisme, mais il faut pas se leurrer, dans plein de boîtes il n'y a pas de syndicat, et les employés sont quand même soumis à la loi du patron. Alors si on est jeune, c'est encore pire.* » Claire l'affirme, elle est prête à retourner dans la rue, jusqu'au retrait.

« *Il y a aujourd'hui une ambiance conquérante. On a déjà obtenu le retrait de la déchéance, on peut aller de l'avant* », estime Jean-Luc Mélenchon, fondateur du Parti de gauche et candidat à la présidentielle, croisé

dans le cortège. « *Je me réjouis de ce que des milliers de jeunes soient en train d'apprendre ce qu'est la lutte sociale. J'espère que ce grand exercice d'éducation populaire dure encore un peu, parce que la maturation sociale est un terrain pour nous.* » Pour Pierre Laurent, le secrétaire national du PCF, « *on ne peut qu'être content que tout le monde soit là, de la gauche du PS jusqu'à la gauche de la gauche. C'est ce qui compte. Le périmètre à rassembler avant la présidentielle, il est là. Mais nous ne sommes qu'au début de l'année 2016, il reste encore un an avant 2017. Tout est bon à prendre tant que chacun ne reste pas dans son couloir.* »

« Cette fois, c'est trop »

On croirait que la trentaine de militants de la CFE-CGC, la centrale des cadres, qui se retrouvent devant un café de la place d'Italie, ont entendu le souhait du dirigeant communiste. Ils appartiennent à la fédération des Énergies ou de l'encadrement des métiers de l'informatique et du numérique. K-Way blanc et violet aux couleurs de leur centrale, la bande de cadres défile en « *citoyens libres* », contre l'avis de leur confédération qui n'appelle pas à manifester. La plupart n'ont pas battu le pavé depuis la réforme des retraites de 2010. Voire jamais. À l'image de Sylvie, cadre de 55 ans. Elle n'aime pas la foule et « *a toujours pensé que les manifestations, cela ne faisait pas avancer le schmilblick* », mais tranche : « *Cette fois, c'est trop.* » Vent debout contre le projet de loi, les deux fédérations CFE-CGC ne sont pas tout à fait sur la même ligne. « *Nous, on réclame le retrait pur et simple car ce texte, c'est la mort de la protection des salariés, du droit du travail ; les copains de l'Énergie, eux, pensent qu'on peut l'amender* », explique Youval Amsellem. La cinquantaine, délégué syndical au sein de CGI, un grand groupe informatique qui compte

9 500 salariés en France, il a été de toutes les manifestations de mars contre la loi et compte sur la jeunesse « *pour faire durer le mouvement* ».

Place d'Italie, 31 mars 2016 © Rachida EL Azzouzi

« *Ni de gauche, ni de droite* », il vote blanc et est inquiet à quelques mois de la présidentielle par le climat qui règne et l'absence de renouvellement politique en France : « *On va retrouver les mêmes candidats qu'en 2012 alors que la rupture n'a jamais été aussi forte entre eux et nous* », lâche-t-il amer. Parmi les mesures contenues dans la réforme qui l'effraient le plus, le chapitre concernant les licenciements économiques ou encore la barémisation des indemnités prud'homales : « *Quiconque fait un peu de syndicalisme sait que dans toutes les commissions paritaires, quand il y a des barèmes, les juges les suivent.* »

Les rebelles de la CFDT

Place d'Italie, des gilets orange de la CFDT dont certains marqués au feutre noir : « *Nous ne sommes pas des moutons* », sont contents de voir arriver les CGC. « *On a besoin de renforts parce que tout le monde vient nous voir et nous pose la question : "Mais qu'est-ce que vous foutez là, la CFDT ?" Alors on vous pose la question : qu'est-ce que fout ici la FCE-CGC ?* », sourit un vieux routier de **Symétal Sud Francilien**, le deuxième syndicat de la puissante fédération Métallurgie de la CFDT. La métallurgie,

c'est l'une des fédérations les plus remontées, avec celle de la culture, contre le projet de loi et contre leur secrétaire national Laurent Berger.

Place d'Italie, 31 mars 2016 © Rachida EL Azzouzi

A Austerlitz, à Paris © K.S.

Les étudiants de Paris 7 dans le cortège du 31 mars 2016 © Mathilde Goanec

A Austerlitz, à Paris © K.S.

Les étudiants de Paris 7 dans le cortège du 31 mars 2016 © Mathilde Goanec

« *Il fait de la politique, de l'accompagnement gouvernemental. Nous, on vit le réel, le quotidien, le code du travail* », assène Stéphane. La quarantaine, il travaille pour le groupe Safran, une multinationale où « *quand tu veux négocier, c'est une fin de non-recevoir et le seul recours, l'inspection et le code du travail* ». Le volet sur les licenciements économiques le rend « *dingue* » : « *On voit déjà le code actuel permettre à des grands groupes de fermer des usines en bonne santé. Là, il suffira de quelques trimestres consécutif de mauvais chiffres.* »

Le temps de discuter, la place s'est considérablement remplie. À tel point que les syndicalistes feront du surplace durant près de deux heures. Sous la pluie torrentielle, Roger prévient : il espère que Hollande va « *comme pour la déchéance de nationalité, abandonner* ». « *Ou alors on jettera des pavés avec les lycéens. Même nous, la CFDT !* »

De la fac de Saint-Denis aux pavés de Paris

Jeter des pavés, les lycéens n'en sont pas encore là. Mais ils ont largement contribué à grossir le cortège, même si dans la matinée, la météo avait clairsemé leurs rangs près des lycées. Vingt et un établissements parisiens étaient menacés de fermeture par leurs directions (contre l'avis du rectorat), afin d'éviter des incidents comparables à ceux du 24 mars. Mais malgré les annonces, les lycées Hélène-Boucher et Maurice-Ravel, deux établissements voisins, dans le XX^e arrondissement, étaient bel et bien ouverts. À 9 heures, sous le déluge, on pouvait compter seulement

une petite centaine d'étudiants devant le lycée Hélène-Boucher, alors qu'ils étaient près de dix fois plus lors de la manifestation du 17 mars.

Quant au lycée Maurice-Ravel, situé à 50 mètres, aucun blocus n'y est à signaler, pas un élève devant l'entrée de l'établissement. Quelques pions vérifient les carnets de correspondance des élèves. Comme une journée banale... alors que la FIDL le classait parmi les lycées fermés ce jeudi. Dans toute la France, 176 lycées ont subi des blocages, sur un total de 2 500 établissements publics.

A Austerlitz, à Paris © K.S.

Les étudiants de Paris 7 dans le cortège du 31 mars 2016 © Mathilde Goanec

Du côté des étudiants, l'organisation était mieux rodée. Par exemple à Paris 8, à Saint-Denis, bloquée comme prévu dès le matin. Certains ont même dormi sur place, avant de rejoindre, en RER et avec une centaine de camarades, la place d'Italie vers 13 h 45. Dans la matinée, une odeur de peinture embaume l'entrée de l'université. Les dernières pancartes et banderoles sont préparées, certains ajoutent des paillettes à celle qui appelle à la grève générale. Les particules scintillantes violettes et roses maculent le visage et les cheveux de ceux qui les ont manipulées. Les mines sont fatiguées. Il a fallu collecter dans la fac toutes les chaises et tables disponibles afin de réaliser le blocus.

Imène, 21 ans, étudiante en sciences politiques, a pris goût à la mobilisation. Elle tient volontiers le mégaphone dans lequel elle lance des chants repris par tous. La ritournelle « *Pends pends pends ton patron t'auras sa galette. Pends, pends pends ton patron et t'auras ton pognon !* » recueille les faveurs de l'assistance. « *Il faut arrêter de croire que la jeunesse est imbécile, lance la jeune femme. Je travaillais dans la restauration, j'ai dû arrêter car c'est difficile de tout concilier. Et s'il faut manifester cinq fois par semaine je le ferai.* »

À ses côtés, un jeune homme délivre les dernières consignes juridiques : « *Ne pas accepter de comparution immédiate en cas d'arrestation.* » Une

liste de noms d'avocats disponibles et « à tarif réduit » est distribuée à tous les étudiants. Certains les notent au stylo sur leur poignet.

Les étudiants de Paris 7 dans le cortège du 31 mars 2016 © Mathilde Goanec

À Saint-Denis et à Paris, l'ambiance musicale est assurée par des étudiants qui ont transformé en tambour tout ce qu'ils avaient sous la main : des seaux, une petite poêle orange, un moule à gâteaux en fer, des vieux bidons, des poubelles...

[[lire_aussi]]

Maria est italienne et elle a 22 ans, elle est étudiante en Erasmus en littérature. Arrivée à Saint-Denis en septembre, elle est très investie dans la lutte. Elle vend, à prix libre, des petits rectangles rouges de feutrine transformés en badges. Le principe de populariser ces badges et de les ériger en symbole de la lutte a été voté

le mardi en AG. Ce morceau de tissu rouge a plusieurs références : le carré a été le symbole de la longue lutte des étudiants québécois en 2012, il ressemble au code du travail menacé d'après eux par la loi sur le travail, et enfin, explique Maria, « c'est un carton rouge pour le gouvernement ». En Italie, explique-t-elle, le *job act* a été voté (*lire notre article*) et « comme dans le projet de loi travail, il a donné plus de poids au patronat au prétexte de la flexi-sécurité ». Elle qui rêve d'un mouvement internationaliste, et appelle à la « convergence des luttes », a un cri du cœur : « Je ne veux pas que ça arrive en France ! »

Boîte noire

Correction - 1er avril : Nous avons indiqué dans un premier temps que le syndicat Unsa manifestait officiellement à Paris, ce qui n'était pas le cas. En revanche, des représentants de Solidaires étaient bien présents, et nous l'avons ajouté.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.